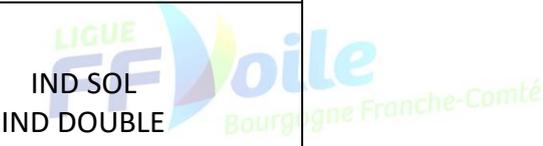


Règlement Sportif série IND SOL et IND DOUBLE 2024* Ligue de Voile Bourgogne Franche-Comté

*A actualiser selon les attributions des quotas de sélection au championnat de France par la FFVoile (courant automne 2023)

La saison couvre la période du **1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024**, soit 7 régates en IND SOL et 5 en DOUBLE réparties sur cette période.

Catégories et supports de la ligue BFC de voile

<i>Catégories</i>	<i>Séries</i>
U19 Garçons/Filles 18 ans max dans l'année	 IND SOL IND DOUBLE
U25 Garçons/Filles 24 ans max dans l'année	
Séniors Garçons/Filles 25 ans et + dans l'année	

L'IND SOL et IND DOUBLE c'est quoi ?

Inter série Dériveur Solitaire et Double regroupe l'ensemble des supports utilisés sur notre région pour les U19 / U25 / Séniors (Ilca, 420, Europe, Ponant, Vaurien, 505, 29er, etc....).

Le classement sur les épreuves se fait en temps compensé. Ce n'est donc pas la place qui compte à l'arrivée mais bien le temps mis à effectuer le parcours qui permettra le classement entre les différents bateaux (rating). L'organisateur doit donc prendre les heures de départs de chaque manche et les heures d'arrivées de chaque concurrent (heures : minutes : secondes) pour permettre d'effectuer un classement avec le logiciel FREG.

1. Championnat de Ligue IND SOL et IND DOUBLE

- Une régata représente une manche du championnat de ligue.
- 1 course validée = régata validée.
- Si 3 courses sont courues lors d'une régata, le résultat de la plus mauvaise sera retiré.
- Sur chaque régata un classement scratch sera édité. Les 1^{er} et 1^{ère} de chaque catégorie seront valorisés par extraction du classement scratch.
- Si au moins 4 régates du championnat de ligue ont comptabilisé des points, le résultat de la plus mauvaise sera retiré.

Mode de classement du championnat de ligue :

- Attribution des points à minima (1^{er} = 1 point / 2^{ème} = 2 points etc...) avec extraction des coureurs hors BFC. Les titres sont décernés aux coureurs qui obtiennent le moins de points en fin de saison.
- En cas d'égalité, le coureur ayant obtenu le plus de manche de 1 sur la saison sera désigné vainqueur. Si les coureurs ne sont pas départagés suite à cette règle, la meilleure dernière manche sera prise en compte pour l'attribution des titres.
- Si non participation à une régata validée, le nombre de points attribué = total de coureurs +1.
- Régata annulée le jour de la compétition sur site (ex : météo) : 1pts pour les présents / 3 pts pour les nons présents
- Régata annulée en amont du jour J : 0 pt

Désignation du (des) champion(s) de ligue :

Un titre féminin et masculin de champion(ne) de ligue sera attribué par catégorie sous réserve de 5 participants (à défaut un titre mixte à partir de 5 classés)

Pour célébrer la mi saison, des titres de « champions de printemps » seront délivrés suite aux régates courues entre mars et fin juin de l'année en cours. Remise des titres lors de la finale de printemps fin juin.

2. Sélection aux Championnats de France Espoirs Solitaire Doubles Equipages

<i>Catégories</i>	<i>Séries</i>	<i>Championnats de France Espoirs associés</i>
13/20 ans	ILCA 4/6/7	Espoirs Solitaires Doubles Equipages

La période de sélection se déroulera sur l'ensemble des régates de mars à début juin. Le classement permettant la sélection s'appuiera sur les régates citées dans le tableau ci-dessous au point 3.

Régates prises en comptes pour la sélection :

- 3 en « grade 5 »

Mode de classement sur la sélection au France Espoirs Solitaire Doubles Equipages :

- Attribution des points à minima (1^{er} = 1 point / 2^{ème} = 2 points etc...) sans extraction des coureurs hors BFC. Les sélectionnés sont les coureurs qui obtiennent le moins de points en fin de sélection.
- En cas d'égalité, le coureur ayant obtenu le plus de manche de 1 sur la saison sera désigné vainqueur. Si les coureurs ne sont pas départagés suite à cette règle, la meilleure dernière manche sera prise en compte pour l'attribution des titres.
- Si 3 régates grade 5 validées, on retire la plus mauvaise
- Si non participation à une régata validée, le nombre de points attribué = total de coureurs +1.
- Régate annulée le jour de la compétition sur site (ex : météo) : 1pts pour les présents / total de coureurs +1 pour les non présents
- Régate annulée en amont du jour J : 0 pt

Les coureurs qui n'ont pu participer à l'ensemble de la sélection pour raison médicale, motifs impérieux, études ... pourront solliciter auprès de la commission sportive une demande de sélection sur invitation juste après la dernière régata de sélection (demande à envoyer au président de la commission sportive de la Ligue BFC de voile).

Quotas de sélection Championnats de France Espoirs Solitaire Doubles Equipages

Pour rappel, même si un quota est disponible sur une série, la ligue se réserve le droit de ne pas attribuer la place faute d'un niveau technique et sportif jugé insuffisant. Auquel cas le quota peut être rendu par la ligue à la fédération pour être réattribué sur une autre ligue.

<i>âge mini</i>	<i>âge maxi</i>	<i>Intitulé Chpt France</i>	<i>Supports</i>	<i>Quotas de ligue</i>
15	18	CF Espoirs Solitaires doubles Equipages	ILCA 6 Garçons	3 places sur épreuves sélectives et 1 place sur invitation*
13	16	CF Espoirs Solitaires doubles Equipages	ILCA 4 Garçons	2 places sur épreuves sélectives et 1 place sur invitation*
13	16	CF Espoirs Solitaires doubles Equipages	ILCA 4 Filles	1 place sur épreuves sélectives et 1 place sur invitation*

**Les invitations restent soumises à un engagement véritable du coureur ou de l'équipage sur la saison pour participer au championnat de France. Le niveau technique du coureur ou de l'équipage (autonomie en régate jusqu'à 20nds, a déjà pratiqué en mer, niveau sportif suffisant) sera évalué par l'entraîneur de ligue et débattu avec la commission sportive et le délégué de série concerné.*

3. Calendrier saison 2024

Date	Club / lieu	Support	Sélectif Championnats de France Espoirs Solitaire Doubles Equipages	Championnat de Ligue
Dimanche 24 mars	Creusot	IND SOL	ILCA 4 et 6	IND SOL
Dimanche 7 avril	Bourdon	IND DOUBLE	/	IND DOUBLE
Dimanche 5 mai	Bourdon	IND DOUBLE	/	IND DOUBLE
Samedi 18 et dimanche 19 mai	Vouglans	IND SOL	ILCA 4 et 6	IND SOL
Dimanche 2 juin	Panthier	IND SOL	ILCA 4 et 6	IND SOL
Samedi 22 juin <i>Finale de printemps</i>	Panthier	IND DOUBLE IND SOL	/	IND DOUBLE IND SOL
Dimanche 8 septembre	Bourdon	IND DOUBLE	/	IND DOUBLE
Dimanche 15 septembre	Chalon	IND SOL	/	IND SOL
Dimanche 6 octobre	Bourdon	IND DOUBLE	/	IND DOUBLE
Dimanche 13 octobre	Macon	IND SOL	/	IND SOL
Dimanche 17 novembre <i>Finale championnat</i>	Arc/Tille	IND SOL	/	IND SOL